

## PRÉSENCES

54 personnes étaient présentes.

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président du syndicat, monsieur Jean-François Ridel souhaite la bienvenue aux producteurs et aux invités.

### 2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR

Le conseiller syndical, M. Benoît Lalonde rappelle aux producteurs présents que, cette année, l'assemblée générale annuelle (AGA) du syndicat prend davantage la forme d'un rassemblement des membres et que la partie consacrée à l'AGA se limitera aux deux points statutaires suivants : la modification des règlements généraux du syndicat et l'élection des administrateurs. Il présente ensuite l'avis de convocation et l'ordre du jour de la rencontre.

Sur proposition de M. - Lucien Riendeau, appuyée par M. Mario Beauregard, il est ensuite unanimement résolu d'adopter l'avis de convocation et l'ordre du jour du présent rassemblement des membres et de l'assemblée générale annuelle du Syndicat de l'UPA de Rouville tels que lus comme étant conformes.

#### Rassemblement des membres

- 9 h 30 Accueil
- 10 h 00 Ouverture de l'assemblée, nouvelles du syndicat (rapport d'activités et finances)
- 10 h 15 Dossiers chauds de l'UPA Montérégie
  - M. Stéphane Bisailon, 2<sup>e</sup> vice-président de la Fédération de l'UPA de la Montérégie
- 10 h 30 Conférence : « Où s'en va notre ruralité », échanges interactifs avec notre conférencier
  - M. Stéphane Gendron
- 11 h 15 Commentaires et questions des producteurs

#### Assemblée générale

- 11 h 30 Adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
  - Modification des règlements généraux
  - Élection des administrateurs
  - Commentaires des producteurs et résolutions d'urgence
- 12 h 30 Remise de prix de présence et mot de la fin

#### 2.1 NOUVELLES DU SYNDICAT – MOT DU PRÉSIDENT, M. JEAN-FRANÇOIS RIDEL

Le président du syndicat, M. Jean-François Ridel, débute son allocution en remerciant les productrices et producteurs présents de s'être déplacés pour assister à leur assemblée générale annuelle. Il leur mentionne que leur présence enrichira les discussions avec notre conférencier, M. Stéphane Gendron, un peu plus tard dans la rencontre.

En abordant les différents enjeux face auxquels l'agriculture et les producteurs sont confrontés, M. Ridel précise qu'il serait intéressant de se donner une vision à long terme du développement de notre agriculture, une vision 100 ans. Dans sa réflexion il se questionne sur les outils que l'on pourrait se donner pour mieux répondre aux besoins et faire face aux enjeux de l'agriculture. Il se demande s'il est possible de s'inspirer

d'initiatives développées dans les autres pays. Il fait entre autres référence à la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) en France qui a entre autres pour mission de maintenir la vocation agricole, d'éviter les surenchères, de favoriser le développement local et de protéger l'environnement.

En revenant brièvement sur la dernière année, il prend dans un premier temps, le temps de remercier chacune des administratrices et chacun des administrateurs du syndicat en mentionnant les qualités qui les caractérisent. Il rappelle l'importance de travailler de manière à assurer une mixité au sein de notre conseil d'administration entre les productrices et les producteurs qui siègent sur le conseil d'Administration. Il précise l'importance du travail fait par les administratrices et les administrateurs du syndicat et invite les personnes présentes à s'impliquer.

Il informe l'assemblée que le conseiller syndical, M. Benoît Lalonde présentera à la suite de son allocution un bref rapport des activités réalisées lors de la dernière année. Il tient à rappeler la tenue en août 2022 du méchoui (BBQ) organisé par le syndicat et qui se veut un événement familial où il est possible de se rencontrer et d'échanger sur divers sujets d'actualité agricole tout en permettant aux producteurs de rencontrer les administratrices et administrateurs qui les représentent de même que différents maires des villes et municipalités de la MRC de Rouville, des députés politiques de même que des intervenants d'organisme agricoles sur notre territoire et concessionnaires de machineries agricoles. Les enfants sont les bienvenus à cet événement car l'on souhaite qu'ils prennent l'habitude jeunes de participer à ces rencontres plus sociales et que l'on puisse les revoir dans le futur s'impliquer dans la défense de leurs intérêts.

En marge du débat qui a été organisé en partenariat avec le syndicat de l'UPA du Haut-Richelieu lors des élections provinciales à l'automne dernier, M. Ridel informe les personnes présentes qu'il a rencontré la seule candidate absente lors du débat, Mme Casabonne du parti conservateur du Québec, pour lui faire part des besoins du monde agricole dans la MRC. Lors du débat, les candidats de tous les autres partis politiques avaient pu présenter leur plateforme électorale en matière d'agriculture et être questionnés par les producteurs agricoles tout en étant sensibilisés aux besoins des producteurs et enjeux agricoles. M. Ridel revient également sur la distribution de semences qui a été faite sur sa ferme dans le cadre du projet bandes riveraines 2 organisé par la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Il mentionne qu'à chaque année le syndicat s'implique dans un comité en lien avec le Festival des Montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de garder de bonnes relations avec les organisateurs de l'événement et s'assurer que tout se passe pour le mieux lors des atterrissages et ce dans le respect des producteurs. Il termine son exposé en mentionnant que le syndicat reste vigilant au niveau des projets qui se déploient sur son territoire comme celui des éoliennes.

## 2.2 NOUVELLES DU SYNDICAT – RAPPORT DES ACTIVITÉS 2022 DU SYNDICAT

Le conseiller syndical, M. Benoît Lalonde, complète l'allocution de M. Ridel en présentant un rapport résumé des activités 2023 du syndicat de l'UPA de Rouville. Il débute en mentionnant que le conseil d'administration s'est réuni à 6 reprises en 2022 en plus de son AGA le 16 mars 2022. Lors de ces rencontres divers dossiers ont été traités dont les suivants :

- Révision du PDZA
- PRMHH
- Plan renforcement de la vie syndicale
- Débat élections provinciales 2022
- Rencontre et dossiers de municipalités (Réglementations diverses, Politique familiale, Marché public, zonage, etc.)
- Montgolfières
- Accueil des nouveaux producteurs
- Dossiers CPTAQ
- Méchoui (BBQ) du syndicat
- Agroenvironnement
  - Projet ALUS Montérégie
  - Projet bande riveraine 2
  - Bourses agrEAUenvironnementales
  - Route des sols en santé
- Formation des administrateurs
- Santé Psychologique, travailleurs de rang
- Fiducie Fondation
- Loi Protection des renseignements personnels
- Dossiers veille stratégique
- Fiscalité municipale (Taux varié)

- Projet Éolien Monnoir

➤ **Assemblée générale annuelle 2022 du syndicat le 16 mars 2022**

Le syndicat a tenu son assemblée générale annuelle le 16 mars 2022. Les conférences traitaient des sujets suivants :

- Les dossiers chauds de la Fédération de l'UPA de la Montérégie;
- Les programmes financiers de La FADQ;
- La Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) de Rouville

➤ **Méchoui (BBQ) annuel du syndicat**

Le 11 août 2022, le syndicat a convié ses producteurs à son BBQ annuel de même que plusieurs élus municipaux, maires et députés. Plus de 100 personnes ont encore répondu à l'appel cette année.

➤ **Organisation d'un débat électoral le 20 septembre 2022, conjointement avec le syndicat du Haut-Richelieu, afin de permettre aux producteurs d'avoir plus d'information des candidats sur la plateforme électorale agricole de leur parti politique respectif.**

- Près de 50 producteurs de Rouville (participation totale de 118 personnes)
- 9 candidats et 4 partis politiques
- Rencontre avec Mme Anne Casabonne (Conservateur) et M. Jean-François Ridel.

➤ **Traitement de différents dossiers avec les municipalités et la MRC de Rouville :**

▪ **Révision du PDZA de Rouville**

- Cinq administrateurs du syndicat ont siégé sur le comité de révision du PDZA qui s'est réuni à 6 reprises;
- Rencontre avec le conseil des maires de la MRC pour discuter du Plan d'action du PDZA et d'ajouter un poste budgétaire pour la mise en œuvre du PDZA;
- Consultation sur le PDZA le 22 novembre 2022;

▪ **Plan régional des milieux humides et hydriques**

- Le conseil d'administration du syndicat a organisé une rencontre avec la MRC pour se faire expliquer le contenu du PRMHH.

▪ **Rencontre avec la Ville de Marieville**

- Discussions sur dossiers CPTAQ et de morcellement

▪ **Rencontre avec les promoteurs du projet Éolien Monnoir**

- Des représentants du syndicat de l'UPA de Rouville et du Haut-Richelieu ont rencontré les promoteurs pour se faire expliquer le projet;

➤ **Autres représentations et implications du syndicat :**

▪ **International de montgolfières**

- Implication sur le comité d'organisation du brunch et des envolées des montgolfières;
- 48 envolées offertes cette année à des producteurs ayant relevé des défis particuliers dans les deux dernières années;
- Participation et contribution financière au brunch avec les participants et les pilotes et équipes de poursuite (96 participants);
- Participation au kiosque visant à promouvoir l'agriculture sur le site du festival des Montgolfières.

➤ **Autres représentations et implications du syndicat :**

- Participation à Table des représentants de fermes de petite taille (proximité);

- Conseil d'administration de la Fédération de l'UPA de la Montérégie;
- Comité de l'environnement de la Fédération de l'UPA de la Montérégie;
- Table de travail du Centre d'emploi agricole;
- Table des syndicats locaux et Table conjointes de la Fédération de l'UPA de la Montérégie
- Participation financière au Fonds d'aide à la relève de la MRC de Rouville;
- Participation financière au Gala Agristars de la Fédération de l'UPA de la Montérégie;

### **3. DOSSIERS CHAUDS DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE PRÉSENTÉ PAR M. STÉPHANE BISAILLON 2<sup>E</sup> VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE LA MONTÉRÉGIE**

M. Stéphane Bisailon débute sa présentation en spécifiant qu'il y a maintenant 10 ans que les fédérations de Saint-Jean-Valleyfield et de Saint-Hyacinthe ont fusionné pour devenir la Fédération de l'UPA de la Montérégie. Ce fut un point marquant qui nous a permis de devenir la Fédération que nous sommes aujourd'hui : forte, unie et mobilisée pour défendre notre agriculture.

#### **À la défense de nos producteurs**

Pour défendre et protéger les intérêts de ses producteurs, la Fédération de l'UPA de la Montérégie a travaillé sur les dossiers suivants au cours de la dernière année et continue de le faire :

#### **A. Agriculture sous pression : Inflation et taux d'intérêt**

- Sondage pour documenter la situation financière
  - Pour bien cibler les enjeux et les demandes à adresser aux gouvernements
  - Nous vous invitons à compléter le sondage qui vous a été transmis par courriel le 20 février par l'Union des producteurs agricoles
- Mémoire déposé lors des consultations prébudgétaires

#### **B. Aménagement et développement régional**

- Fiscalité foncière agricole
  - Problématique d'application du crédit directement sur le compte de taxes
  - Améliorer la transparence
- Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
  - Appui aux syndicats Rouville et Vallée-du-Richelieu
- Protection du territoire et des activités agricoles
  - Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire
  - Loi 103
  - Article 59
- Projet pilote d'immatriculation des remorques artisanales dans la MRC d'Acton

#### **C. Environnement**

- Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral
- Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH)
- Multiplication des règlements concernant les pesticides

#### **D. Infrastructures**

- Quelques projets :
  - Ministère des Transports du Québec (Échangeur Saint-Alexandre, Autoroute 35, élargissement de l'autoroute 30 entre Boucherville et Brossard)
  - Hydro-Québec (Agrandissement du poste Châteauguay, Interconnexion Hertel-New York, Agrandissement du poste Hertel, Nouvelle ligne à 230 kV à Varennes)
  - Biométhanisation

- Projet éolien (Projet éolien des Cultures)

### **Développement et valorisation de l'agriculture**

La Fédération a été très présente en agroenvironnement. Les enjeux en agroenvironnement sont bien présents:

- Rétribution des biens et services environnementaux;
- Santé des sols;
- Pesticides;
- Rayonnement des actions des producteurs.

Le développement de projets nous sert de levier afin chercher le financement pour répondre aux enjeux que les producteurs rencontrent. Nous ne prenons pas la place de personne et nous travaillons avec divers partenaires comme les clubs-agro, les Ministères et les partenaires locaux comme les MRC ou les municipalités. Les stratégies visent à :

- ✓ Soutenir les producteurs vers le développement durable
- ✓ Assurer le rayonnement des producteurs par l'implantation de pratiques durables à la ferme
- ✓ Collaborer et impliquer les syndicats locaux
- ✓ Positionner le leadership en agroenvironnement de l'UPA Montérégie

### **E. AgroEnvironnement**

- ALUS Montérégie en 2022
  - 33 fermes ont participé au programme
  - 39 projets d'aménagements réalisés totalisent 32,38 ha
  - Implantés dans 21 municipalités et 10 MRC de la Montérégie
  - Rayonnement aux prix Dave Reid en 2021 et 2022 : 2 finalistes Olivier Martin (2021), Maude et Renaud Péloquin (2022) et un gagnant Paul Caplette (2022)
- La Route des sols en santé
- Programme de biodiversité en production bovine
- Transfert de connaissances sur les bonnes pratiques d'aménagement de valorisation des coulées agricoles (2022-2024)
- Protection des bandes riveraines agricoles en Montérégie – Phase 2 (2021-2024)
  - Accompagnement technique et financier pour le respect des bandes riveraines réglementaires
  - Les semences sont fournies
  - 115 participants se sont présentés aux journées de distribution de semences en 2022 (6 MRC de la Montérégie)
  - Le projet se poursuit en 2023
- Programme de soutien et de reconnaissance Ferme AgrEAUenvironnementale
  - Appel de candidatures

### **Au service de nos membres et clients**

La Fédération est présente sur diverses plateformes afin de rejoindre nos membres. Il y a en a sûrement une qui vous interpellera. Pour recevoir nos publications par courriel, il suffit de nous transmettre votre adresse. Chacun des exploitants de votre entreprise peut avoir son adresse courriel sur la liste des producteurs.

### **F. L'information aux membres**

- Nos actions en communication
  - Des communications efficaces, une approche proactive et des contacts personnalisés avec les médias locaux permettent à la Fédération d'être solidement ancrée dans le paysage médiatique de la Montérégie.

- Plus d'une centaine d'entrevues ont été sollicitées à la Fédération générant plus de 1 000 articles et reportages Web qui composent la revue de presse agricole régionale

#### **Publications**

- ✓ 24 infolettres régionales
- ✓ 2 infolettres Agroenvironnement
- ✓ 17 infolettres CEA
- ✓ 33 communiqués
- ✓ 5 En direct du CA (adm seulement)
- ✓ 5 L'U/section Montérégie
- ✓ 13 bulletins locaux

#### **Médias sociaux**

- ✓ 3 800 abonnés sur Facebook
- ✓ 324 abonnés sur Twitter
- ✓ 295 abonnés sur YouTube
- ✓ 703 abonnés sur Instagram

### **G. Santé psychologique**

- Le financement des deux travailleurs de rang en Montérégie
  - La Fédération est fière d'avoir atteint son objectif 2021-2023, soit d'amasser 100 000 \$ avant la fin de l'année 2023.
  - Les démarches se poursuivent pour 2024-2026.

### **H. Centre d'emploi agricole (CEA)**

- En communication avec ses membres
  - Création d'une infolettre
  - Groupe privé Facebook regroupant des producteurs agricoles – 186 membres
  - Groupe privé Facebook pour les travailleurs étrangers temporaires du Québec – 1 400 membres
- Le CEA offre plusieurs services pour soutenir les entreprises dans la gestion de leur main-d'œuvre :
  - Recrutement et placement de main-d'œuvre locale permanente et saisonnière
  - Services-conseils en gestion des ressources humaines
  - Accompagnement en santé et sécurité du travail – 6 capsules vidéo
  - Services aux travailleurs étrangers temporaires
  - Nouveau - Ligne TET 1-888/WhatsApp (+ de 3 000 appels en 2021-2022)
  - Collectif régional en formation agricole de la Montérégie

### **I. Service de comptabilité et de fiscalité**

- Le SCF en chiffres
  - 23 069 déclarations d'impôts, dont 19 775 de travailleurs étrangers et 827 états financiers
- Le SCF Conseils Montérégie Inc. est une équipe comptant environ 60 employés :
  - 17 CPA/fiscalistes, 4 stagiaires CPA et 40 employés de soutien

### **J. Bureau de Saint-Rémi**

- Nouvel édifice en construction pour desservir encore mieux nos administrateurs, membres et clients et ainsi offrir à nos employés un milieu de travail plus moderne!

## **4. CONFÉRENCE DE M. STÉPHANE GENDRON : OÙ S'EN VA NOTRE RURALITÉ?**

Le président du syndicat, M. Jean-François Ridel introduit le conférencier invité, M. Stéphane Gendron qui prend le temps de se présenter et de nous faire part de son cheminement.

Tel que présentée dans l'avis de convocation, la présentation de M. Gendron se fait sous la forme d'échanges interactifs avec les productrices et producteurs présents. Pour sa part, M. Ridel agit à titre d'animateur qui questionne M. Stéphane Gendron sur différents sujets d'actualité agricole afin de connaître ses opinions sur ceux-ci. M. Ridel fait également le lien entre l'assemblée et M. Gendron. Différents sujets et questionnements sont donc ainsi abordés, dont les suivants :

- L'accaparement du territoire;

- Les défis de la ruralité dans un contexte :
  - De concentration des entreprises agricoles et de la possession du territoire agricole par de moins en moins de producteurs;
  - Où les nouveaux modes de production et le développement des municipalités engendrent des problèmes de cohabitation;
  - Où l'industrialisation de l'agriculture se confronte avec le retour de l'agriculture et les marchés de proximité;
- La concentration des entreprises est-elle un frein à la pérennité de notre agriculture?
  - Comment limiter la grosseur des entreprises agricoles?
  - Qu'est-ce qu'une entreprise familiale? Quelle taille a-t-elle? Contrairement à ce qui s'est fait en Europe, ici nous n'avons pas défini ce qu'est une ferme familiale.
  - A qui allons-nous pouvoir vendre nos entreprises toujours plus grosses? Assurément à quelqu'un de plus gros.
  - Peu de producteurs ont comme solution de réduire leur taille d'entreprise pour faire face à la réalité. En réalité, on se retrouve avec 2 ou 3 fermes par municipalité. Cela a un impact sur le financement de ces dernières.
  - On va devenir pauvre collectivement dans nos régions.
- Comment concilier les 2 visions du territoire pour permettre l'occupation et la cohabitation?
  - La ruralité ce n'est plus juste l'agriculture!
  - Ça va prendre d'autres personnes que des producteurs agricoles dans nos villages ruraux.
- La place de la CPTAQ dans tout ça, est-elle et sera-t-elle toujours utile?
  - Doit-on donner un droit de véto à l'agriculture en zone agricole?
  - Les SAFER en France est-ce un modèle applicable ici?
  - Doit-on décloisonner et morceler pour revitaliser et pour faire des projets d'occupation du territoire?
- La place du biologique dans l'agriculture de demain;
  - Considérant qu'aux États-Unis il semble que l'« organique » est en train de gagner face au biologique;
  - Les enjeux de la traçabilité des produits agricoles;
- Les cultures en champs qui demandent énormément à la ressource terre et qui sont soumises aux aléas de la nature (sécheresse, Inondation, etc.)
- Les enjeux de devoir nourrir une population mondiale toujours en croissance qui influenceront le développement de nouvelles alternatives :
  - Ex. : la viande cellulaire qui se développe et qui permettrait de nourrir à grande échelle en réduisant les impacts de productions animales. Comment réagissons-nous à ces innovations?
  - Que restera-t-il de notre agriculture lorsqu'on va tout faire pousser à moindre coût dans des usines?
- Les enjeux reliés à notre dépendance à l'indispensable main-d'œuvre étrangère.
  - Qu'arrivera-t-il si les conflits en expansion dans le monde ou les maladies et virus ferment nos frontières?
  - Les conditions de travail des employés agricoles coûtent toujours de plus en plus cher.

Plusieurs échanges intéressés ont eu lieu autour des différents sujets abordés et en réponse aux différentes questions ayant été soulevées.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

### **5. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de M. Bernard Isabey et appuyée par M. Sylvain Beaudry il est unanimement résolu d'adopter l'avis de convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle du Syndicat de l'UPA de Rouville tel que lu comme étant conforme.

### **6. MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX**

Le conseiller syndical explique que les changements aux règlements généraux du syndicats visent entre autres à permettre une plus grande flexibilité. Il présente ensuite les principales modifications proposées :

#### **6.1 Postes Autres productions végétales et Autres productions animales**

Actuellement, un poste est prévu pour un représentant d'une Autre production animale **et** un représentant d'une Autre production végétale non présente parmi les productions principales siégeant au CA. Pour plus de flexibilité, ces deux postes pourront être pourvus par une Autre production animale **ou** végétale. Ainsi cela pourrait être :

- Un représentant d'une production végétale et un d'une production animale;
- Deux représentants de productions végétales;
- Deux représentants de productions animales

#### **Modifications proposées**

Les modifications doivent être acceptées par les 2/3 des membres présents pour être adoptées. Modifications aux postes *Autre production végétale* et *Autre production animale* afin que les 2 postes se lisent comme suit :

#### **Article 9.02**

- b) \*webAdministrateur « *autre production végétale ou animale* » : un producteur agricole membre de préférence administrateur d'un syndicat spécialisé qui a déclaré expressément avoir comme production une production végétale ou animale. Cette production ne doit pas avoir été désignée comme « principale production locale ».
- c) Administrateur « *autre production végétale ou animale* » : un producteur agricole membre de préférence administrateur d'un syndicat spécialisé qui a déclaré expressément avoir comme production une production végétale ou animale. Cette production ne doit pas avoir été désignée comme « principale production locale ».

#### **6.2 Postes vacants pour les postes territoriaux et postes de productions principales**

Si un ou des sièges spécifiquement attribués à des territoires et à des postes de productions **sont vacants**, ou qu'ils ne peuvent être comblés lors de l'assemblée générale, l'assemblée pourra combler la vacance par la nomination, selon le cas, d'un producteur en provenance d'un autre territoire ou d'un membre provenant de la production vacante. Si toutefois, une telle vacance survient au courant de l'année, celle-ci pourra être comblée par le conseil d'administration.

#### **Modifications proposées**

Les modifications doivent être acceptées par les 2/3 des membres présents pour être adoptées :

#### **Article 13 : Vacance**

Toute vacance se produisant à un poste électif est comblée par le conseil d'administration du Syndicat.

Si un ou des sièges spécifiquement attribués à des territoires sont vacants ou qu'ils ne peuvent être pourvus



lors de l'assemblée générale, l'assemblée pourra combler la vacance par la nomination d'un ou d'une membre d'un autre territoire. Si toutefois une telle vacance survient au courant de l'année, celle-ci pourra être comblée par le conseil d'administration.

Si un ou des sièges expressément attribués à des postes « principales productions locales » sont vacants ou qu'ils ne peuvent être pourvus lors de l'assemblée générale, ceux-ci pourront être pourvus par le conseil d'administration, par la nomination d'un membre provenant de la même production vacante.

Le terme du mandat d'une personne occupant un poste vacant se termine à l'expiration du mandat de son prédécesseur ou de sa prédécesseuse.

### 6.3 Changement du poste de Fermes de petite taille

Actuellement, un poste est prévu pour un représentant de Fermes de petite taille. Celui-ci est accessible pour un membre d'une entreprise agricole générant un revenu brut de 50 000 \$ et moins.

#### Modifications proposées

Les modifications doivent être acceptées par les 2/3 des membres présents pour être adoptées. Les modifications au poste *Fermes de petites tailles* afin que le poste se lise comme suit :

#### Article 9.02

f) Un poste de représentant de **Fermes de proximité** est prévu pour un membre d'une entreprise agricole générant un revenu brut de **100 000 \$** et moins, **priviliégiant une mise en marché de proximité\* comme mode de mise en marché**, et l'ayant expressément déclaré par écrit au secrétaire du syndicat avant son élection.

\* Ces marchés se définissent comme un système de commercialisation favorisant une plus grande proximité relationnelle (un intermédiaire tout au plus) ou géographique (dans un rayon de 150 km) entre les entreprises et les consommateurs

### 6.4 Adoption des modifications réglementaires présentées ci-haut (Points 6.1 à 6.3)

Sur motion dûment proposée par M. Yvon Boucher, appuyée par M. Daniel Massé, il est unanimement résolu d'accepter les modifications réglementaires telles que présentées.

## 7. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Le conseiller syndical présente les postes en élections. Compte tenu que nous sommes dans une année impaire (2023), ce sont les postes impairs qui sont en élection.

Président	Jean-François Ridel	
Vice-présidente	Marielle Farley	En élection
<b>POSTES TERRITORIAUX</b>		
Poste 1 : Ange-Gardien	Sébastien Scott	En élection
Poste 2 : St-Paul d'Abbotsford	Chantal Clément	
Poste 3 : St-Césaire	François Bossiroy	En élection
Poste 4 : Marieville	Olivier Ostiguy	
Poste 5 : St-Mathias-sur-Richelieu	Simon Halde	En élection
Poste 6 : Rougemont	Philippe Beauregard	
Poste 7 : Ste-Angèle-de-Monnoir	Michel Decelles	En élection
Poste 8 : Richelieu	Sylvain Beaudry	
<b>AUTRES POSTES D'ADMINISTRATEURS</b>		
Autres productions animales	Philippe Petit	En élection
Autres productions végétales	Ludger Grutman	
Fermes de petite taille	Catherine Valton	

### 7.1 Nomination du président du secrétaire d'élections

Sur proposition de Mme Chantal Clément, appuyée par M. Sébastien Scott, il est unanimement résolu de nommer les personnes suivantes à titre de président et de secrétaire d'élection :

- Président : Monsieur Stéphane Bisaillon
- Secrétaire : Monsieur Benoît Lalonde

### 7.2 Élection des administrateurs

➤ **Poste de la 1<sup>re</sup> vice-présidence : Occupé par Mme Marielle Farley**

Sur proposition de M. Jean-François Ridel, appuyé par Mme Catherine Valton, la candidature de **Mme Marielle Farley** est proposée.

- Aucune autre candidature n'étant proposée, **Mme Marielle Farley est réélue.**

➤ **Poste 1 – Ange-Gardien : Occupé par M. Sébastien Scott**

Sur proposition de M. Dominic Sansoucy, appuyé par M. Mario Beauregard, la candidature de **M. Sébastien Scott** est proposée.

- Aucune autre candidature n'étant proposée, **M. Sébastien Scott est réélu.**

➤ **Poste 3 – Saint-Césaire : Occupé par M. François Bossiroy**

Sur proposition de M. Jean-François Ridel, appuyé par M. Réal Fournier, la candidature de **M. Daniel Massé** est proposée

- Aucune autre candidature n'étant proposée, **M. Daniel Massé est réélu**

➤ **Poste 5 – Saint-Matias-sur-Richelieu : Occupé par M. Simon Halde**

Sur proposition de M. Ludger Grutman, appuyé par M. Bernard Isabey, la candidature de **Simon Halde** est proposée.

- Aucune autre candidature n'étant proposée, **Simon Halde** est réélu.

➤ **Poste 7 – Sainte-Angèle-de-Monnoir : Occupé par M. Michel Decelles**

Sur proposition de M. Fernand Guertin, appuyé par M. Bernard Isabey, la candidature de **M. Michel Decelles** est proposée.

- Aucune autre candidature n'étant proposée, on demande à M. Michel Decelles s'il accepte, mais celui-ci nous informe qu'il ne se représentera pas sur son poste.
- Le poste demeurera donc **VACANT** et devra être pourvu par le conseil d'administration du syndicat.

➤ **Poste Autres productions animales : Occupé par M. Philippe Petit**

Aucune candidature n'est proposée.

- Le poste demeurera donc **VACANT** et devra être pourvu par le conseil d'administration du syndicat.

➤ **Poste 6 – Rougemont : le poste est présentement VACANT** (Peut être comblé par le CA)

Sur proposition de M. Sylvain beaudry, appuyé par M. Daniel Massé, la candidature de **M. Mathieu Dutilly** est proposée.

- Aucune autre candidature n'étant proposée, **M. Mathieu Dutilly** est élu.

### 7.3 Clôture de la période d'élections

Sur proposition de M. Simon Halde, appuyé par M. Olivier Ostiguy, il est unanimement résolu de clore la période des élections.

## 8. COMMENTAIRES DES PRODUCTEURS

Plusieurs sujets sont abordés par les personnes présentes à l'assemblée et des discussions s'en suivent entre l'assemblée, le représentant de la Fédération de l'UPA de la Montérégie, M. Stéphane Bisaillon et le président M. Jean-François Ridel. De l'information est transmise au besoin aux producteurs. Les sujets abordés concernent les sujets suivants.

#### ➤ **Le PDZA de la MRC de Rouville**

Selon les personnes présentes, le PDZA devrait leur permettre d'agrandir leurs superficies en culture notamment dans le cas où la ligne électrique 735 KV a amputé du territoire agricole. Dans de telles situations il faudrait que les producteurs aient la possibilité d'agrandir pour récupérer les superficies en cultures perdues.

#### ➤ **Simplification de la paperasse**

Les producteurs s'informent à savoir où en est rendu le dossier à la suite des résolutions adoptées à plusieurs reprises sur le dossier. Il faut ramener de la souplesse dans ce dossier. À titre d'exemple on mentionne que les formulaires du ministère de l'Environnement devraient être valides pour au moins 5 ans avec la possibilité d'y apporter des modifications mineures afin que leurs agronomes puissent être dans les champs et non dans leur bureau à remplir une multitude de paperasse.

#### ➤ **La bureaucratie du MAPAQ**

Il est mentionné que les employés du MAPAQ devraient uniquement nous envoyer un formulaire de conformité sur lequel ils n'auraient qu'à indiquer que tout est conforme et que rien n'a changé au lieu de demander aux producteurs de fournir à nouveau tous les formulaires, papiers officiels et signatures qui ont déjà été fournis.

#### ➤ **Renouvellement des assurances de bâtiment et assurances agricoles**

Chez certains producteurs on nous informe que le taux a augmenté de près de 20%. Il y a une taxe sur les assurances qui n'est pas remboursable au niveau du programme de crédit de taxes foncières agricoles. Il faudrait que les taxes sur les assurances de bâtiments agricoles et autres assurances agricoles soient abolies.

Toujours au niveau des assurances, il est également mentionné qu'il est très difficile de pouvoir s'assurer après un accident. On informe les producteurs présents qu'il y a déjà des résolutions qui ont été acheminées à l'UPA sur ces sujets et que des représentations sont déjà réalisées sur le sujet.

#### ➤ **Éoliennes**

Certains s'interrogent sur ce qui peut être fait pour protéger les producteurs. D'autres s'interrogent car ils craignent que les travaux ne respectent pas ce qui est promis et que leurs terres soient saccagées sans qu'elles ne soient remises adéquatement en état. On les informe des mesures prévues pour s'assurer que les terres soient remises correctement en cultures.

## 9. REMISE DE PRIX DE PRÉSENCE ET MOT DE LA FIN

On procède au tirage des prix de présence. Le premier prix est un panier cadeaux constitué de produits à base de romarin une partie du prix d'achat est remis à l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA). C'est M. Jean Valton qui est le gagnant de ce panier.

On procède par la suite au tirage de deux envolées lors du Festival des Montgolfières à Saint-Jean-sur-Richelieu. Ce sont Messieurs Jonathan Alix et Pierre Daigneault qui en sont les gagnants.

Le président du Syndicat de l'UPA de Rouville, M. Jean-François Ridel remercie ensuite les productrices et producteurs d'avoir assisté à leur assemblée et pour la qualité des échanges et de leur participation.

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur motion dûment proposée par M. Pierre Daigneault et appuyée par monsieur Francis Meunier il est unanimement résolu de lever l'assemblée.

---

Président  
Jean-François Ridel

---

Secrétaire  
Benoît Lalonde